

Mesures d'économie et PB2027 à venir

**C'est toujours NON aux coupes :
le personnel et la population ne paieront pas l'austérité !**

Considérant :

- les baisses d'impôts successives décidées par les majorités de droite, actuellement au pouvoir au Conseil d'État et Grand Conseil qui, additionnées depuis 1999, et sans effet d'inflation, se montent à un défaut de recettes d'au moins 2 milliards par année ;
- les comptes bénéficiaires de 2025 et des années antérieures, systématiquement écartés au profit de prévisions budgétaires déficitaires utilisées pour justifier fallacieusement des coupes dans les prestations et les conditions de travail ;
- la suppression de l'annuité 2026, l'annonce incertaine d'une annuité en 2027, et leur suppression les années suivantes ; l'indexation incomplète des salaires depuis 2021 ; ainsi que le projet de suppression du doublement du dernier salaire avant la retraite ;
- le vote du projet de budget 2026 bis au Grand Conseil, qui maintient la mobilisation nécessaire à la fois contre les mesures du Conseil d'État et contre toute aggravation de celles-ci par le Grand Conseil ;
- l'insuffisance récurrente des postes inscrits au budget pour couvrir les besoins réels, garantir la qualité des prestations, résorber les sous-effectifs et prévenir l'épuisement du personnel ;
- le rapport du groupe de travail sur les mesures d'économies 2027-2029, publié le 7 mai 2026, dont 60 mesures d'économie subsistent, parmi lesquels la suppression des congés de fin d'année, la facilitation des licenciements, le non-remplacement des départs, des coupes dans la santé, le social, la formation, la culture, la mobilité et l'accueil ;
- les mesures déjà adoptées d'accroissement du nombre d'élèves dans les classes d'accueil, de la baisse du subside d'assurance maladie, et la suppression du forfait d'intégration pour bénéficiaires de l'Hospice Général ;
- que ces mesures aggraveraient la surcharge de travail, fragiliseraient les statuts, affaibliraient les prestations publiques et toucheraient d'abord les personnes les plus précaires ;
- que le fossé des richesses continue de se creuser à Genève, où 1% des contribuables possèdent 56% de la fortune nette totale du canton.

L'Assemblée des délégué-e-x-s exige:

- le rejet de toute mesure d'austérité et le renforcement des services publics et des prestations à la population, afin de répondre à la crise sociale et à l'aggravation des inégalités ;
- l'instauration d'une contribution de solidarité applicable aux hauts revenus, aux grandes fortunes et aux grandes entreprises, ainsi d'un contre-rapport, financé par l'État, examinant les sources possibles de recettes plutôt que les coupes dans les dépenses publiques ;
- l'octroi de l'annuité 2027 et des suivantes, ainsi que l'indexation pleine et entière des salaires et des rentes (rattrapage de 2,5% depuis 2021 et indexation 2027 selon IPC) ;
- le retrait du projet de suppression du doublement du dernier salaire avant la retraite et de toute mesure portant atteinte aux salaires, aux statuts, aux postes, aux conditions de travail ou aux prestations publiques ;
- l'octroi des postes nécessaires, en adéquation avec les besoins réels, afin de garantir la qualité du service public ;
- le refus de toute augmentation du temps de travail, de toute baisse de la protection salariale en cas de maladie et de tout assouplissement de la LPAC visant à faciliter les baisses de traitement, les changements d'affectation imposés ou les licenciements ;
- la fin des attaques contre les plus précaires, en particulier contre l'aide sociale, ainsi que le maintien de l'indexation des subsides LAMal ;
- la revalorisation des salaires les plus bas et des secteurs de la santé, du social et du parascolaire, notamment l'intégration des cahiers des charges du parascolaire dans G'Evolve.

L'AD mandate le Bureau et le Comité du Cartel pour préparer :

Jeudi 17 septembre : une assemblée du personnel ;

Jeudi 1^{er} octobre : une manifestation ;

Samedi 31 octobre : une manifestation avec la coalition d'organisations d'usagers touchés par les économies et projets d'économie ;

Jeudi 26 novembre : une grève d'une demi-journée dès 13h30, avec une manifestation.

Chaque secteur organise la communication autour des revendications et les passages auprès des collègues dans les services.

Une nouvelle Assemblée des Délégué-e-x-s doit être convoquée en urgence selon les informations à disposition pour tout changement concernant les revendications du Cartel.

Résolution adoptée par l'Assemblée des Délégué-e-x-s le 27 août 2026.